

Le Correspondant

Start-up

● POURQUOI ?

« Nous sommes aux côtés des Start-up ; nous voulons être engagés dans l'écosystème de l'innovation »

François Villeroy-de-Galhau, gouverneur de la Banque de France.

En 2020, la Banque de France s'est engagée auprès de l'écosystème Tech en déployant un dispositif

« Correspondant start-up ».

● POUR QUI ?

Pour les créateurs ou dirigeants de start-up

EXPERTISE
CONFIDENTIALITÉ
PROXIMITÉ
GRATUITÉ

● RÔLE DU CORRESPONDANT START-UP ?

- **Développer un réseau de soutien** aux start-up dans les capitales French Tech*
- **Accompagner et orienter** les start-up en s'appuyant sur une connaissance des principaux réseaux de financement
- **Être référent pour la cotation** des start-up



* La French Tech : c'est le mouvement français des start-up. Elle rassemble les fondateurs de start-up, investisseurs, employés et autres parties prenantes de l'écosystème. Elle joue un rôle prépondérant dans le développement des start-up en favorisant les échanges et les rencontres.

● COMMENT ?

Nos Correspondants start-up sont présents dans l'ensemble des régions. Ils proposent des entretiens individuels au sein des capitales French-Tech pour un accompagnement personnalisé.

Notre offre de service vise à orienter les start-up en s'appuyant sur une connaissance des principaux réseaux de financement, et attribuer une cotation en tenant compte des spécificités de leur modèle de croissance.



NOUS CONTACTER :

startup@banque-france.fr